

**M. le vice-président:** Aucun député n'a le droit d'en interrompre un autre, à moins que le député qui a la parole ne permette à celui qui l'a interrompu de lui poser une question. Le député de Burnaby-Seymour n'a pas jusqu'ici accordé cette permission.

**M. Nowlan:** J'invoque le Règlement, monsieur le président.

**M. le vice-président:** A l'ordre, s'il vous plaît. Le député d'Annapolis Valley a la parole pour un rappel au Règlement.

**M. Nowlan:** Je n'avais pas du tout l'intention d'interrompre le député de Burnaby-Seymour. Je voulais seulement demander au député...

**M. Whelan:** Monsieur le président...

**M. Nowlan:** Le secrétaire parlementaire vient d'une circonscription où l'on fait la culture des tomates, mais c'est le poisson qui l'intéresse en l'occurrence. Je voulais seulement demander au député de Burnaby-Seymour s'il me permettait de lui poser une question, monsieur le président.

**M. le vice-président:** Ce n'est pas là un rappel au Règlement.

**M. Whelan:** J'invoque le Règlement, monsieur le président.

**M. MacEwan:** Le secrétaire parlementaire interrompt de nouveau.

**M. Whelan:** Je pose la question de privilège, monsieur le président. Je tiens à informer la Chambre que ce député vient d'une région qui possède aussi l'usine de traitement du poisson d'eau douce la plus grande du monde.

**M. le président suppléant:** Il ne s'agit pas d'une question de privilège, et je demande la collaboration du comité en l'occurrence.

**M. Perrault:** Si le député d'Annapolis Valley veut bien m'expédier une lettre, je m'occuperai de son problème.

**M. MacEwan:** Voilà le soi-disant premier ministre de la Colombie-Britannique.

**M. Perrault:** Certains membres de l'opposition devraient apprendre à se crispier dans leur fauteuil.

Monsieur le président, je signale à la Chambre que nous avons entendu des sophismes politiques énoncés par l'opposition cet après-midi. Pourquoi le parti conservateur

avait-il raison de proposer en 1967 des changements dans le tarif des objets de la deuxième classe, alors que l'opposition officielle s'oppose en 1968 à l'initiative du ministre de réaliser cet objectif?

**L'hon. M. Monteith:** C'est inexact.

**M. Perrault:** Voyons le compte rendu; comment déterminer autrement la valeur des arguments de l'opposition? C'est ce qu'a dit le député l'année dernière. Il a dit que les Canadiens devaient fouiller toujours plus profondément dans leur gousset. D'après lui, les Canadiens ne pourront supporter beaucoup d'autres semaines comme celle qu'ils viennent de passer. L'opposition a la chance ce soir de réaliser la réforme qu'elle préconisait en appuyant la mesure dont la Chambre est saisie...

**L'hon. M. Monteith:** Un peu de service, s'il vous plaît.

**M. Perrault:** ...et qui vise à mettre en œuvre les réformes qu'ils exigeaient ici même il y a à peine quelques mois. Certains porte-parole de l'opposition nous disent que la mesure va jouer contre les humbles. (*Applaudissements.*)

Ces applaudissements nous font presque croire que pour les membres de l'opposition, un déficit de près de 100 millions de dollars est un immense avantage pour les gens peu fortunés.

**M. Nowlan:** Et Radio-Canada?

**M. Perrault:** L'inflation et les déficits incontrôlables nuiront bien davantage au peuple canadien que des réformes qui obligeront les usagers du service postal à payer pour ce service. Celui-ci est une industrie du secteur tertiaire. Il ne relève pas du ministère de la Santé nationale et du Bien-être social; il ne s'agit pas de développement régional; on ne peut le comparer au régime d'assurance frais médicaux. Il s'agit d'une industrie du secteur tertiaire et d'un des services postaux les plus efficaces au monde. Le gouvernement dit simplement qu'il est temps de rendre ce service rentable. (*Applaudissements*)

Les membres de l'opposition ont prétendu également que cette mesure nuirait aux entreprises commerciales. Je ne répéterai pas ici les réponses qui ont été formulées. Moi aussi, je reçois de la réclame sans adresse et, à mon avis, il est temps que ces envois fassent leurs frais.

**M. McGrath:** Le député les mérite bien.